

L'O

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 742 - Novembre 2023 - 59^{ème} année - 1,50 €



Salaire, Retraite, Assurance-chômage Macron n'était pas le bienvenu



Résultats d'élections

Filiale Suez Epureo
Carsat Pays de Loire
Pôle Emploi Pays de Loire
Carrefour Beaujoire
Pro BTP
Dopharma
MMP Premium Ancenis
Moissons Nouvelles
Airbus

Assemblées générales

Poste
Ville de Nantes
Enseignement privé
Métaux et Garages
de Nantes et région

(Lire P.2 et P.4)

FO Yara

Contre le licenciement
de 139 salariés



Les retraités se sont
rassemblés le 24 octobre
Pour l'augmentation de 10%
des pensions



Lycées professionnels

Appel à la grève
le 12 décembre
(Lire P.4)

Grève et manifestation
nationale à Paris
le 25 janvier
contre l'acte II

de « l'école inclusive »
(Lire P.5)

Les syndicats et la guerre
Dossier rédigé
par Jacques Moisan

(Lire P.7)

Israël-Palestine POUR LA PAIX : CESSEZ-LE-FEU PERMANENT !

RASSEMBLEMENTS

(Lire P.6)

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

15h00 à Nantes - Préfecture

15h30 à Saint-Nazaire - Place des Droits de l'Homme

Des poussées Force-Ouvrière aux élections professionnelles

■ Pôle Emploi Pays de Loire Une belle victoire pour FO



Les résultats des dernières élections professionnelles au sein de Pôle Emploi sont connus depuis le 23 novembre dernier. Dans la région, FO confirme sa 1^{ère} place avec plus de 36 % des suffrages valablement exprimés sur l'ensemble des collèges. FO totalise notamment 677 voix contre 626 en 2019 et représente 50 % des élus sur le premier collège.

Sur le plan national, FO gagne la deuxième place en progressant de 1,5 point (18,52 % contre 17,03 % en 2019), à seulement 0,24 point du premier. C'est une belle victoire pour FO !

Anne-Cécile Trégret
Déléguée syndicale FO Pôle Emploi PdL

■ Carsat Pays de Loire Très bon résultat de FO, qui progresse

62,40 % des électeurs ont voté lors de ces élections, 60 % sur le collège employés et 69 % sur le collège cadres.

Dans le collège employés : sur 295 votes valablement exprimés (hors votes blancs), 120 votes pour FO (40,67 %) donc 8 élus titulaires et suppléants.

Les nouveaux élus CSE FO sont donc :

► Titulaires : Delphine Rivière - Ismaël Tennerel - Anne Ragueneau et Laïlat Inssa.
► Suppléants : Guillaume Saint - Gaëlle Cassin - Maggy Bertrand - Hélène Texereau.

Dans le collège cadres : 52 votes FO (18,84 %) donc 2 titulaires et suppléants.

Les nouveaux élus CSE FO sont donc :

► Titulaire : Christine Bahaud.
► Suppléant : Pascale Brevet.

Tout d'abord, félicitations aux nouveaux élus CSE Force Ouvrière. Si l'on observe les résultats de 2019, Force Ouvrière a gagné 1 élu sur le collège employés (on passe de 3 à 4) : 120 votes cette année au lieu des 103 voix en 2019 et 40,67% au lieu de 35,51%. Il s'agit donc d'un très bon résultat.

Erwan Lever
Délégué syndical FO Carsat PdL

■ Filiale Suez Epureo FO s'implante et devient majoritaire

C'est une première victoire pour la section FO Suez Epureo (Suez Eau France), qui a remporté brillamment les élections professionnelles, obtenant 76,19 % de représentativité au 1^{er} tour

dans le collège unique.

Nos camarades Stéphane Buchet et Simon Groussin ont été élus. Voici les résultats obtenus ci-dessous :

Listes	Nombre de suffrages	Nombre de voix	Nombre de ratures	Résultat
FO	16 76,19%	16 16	0 0	Elu Elu
CGT	5 23,81%	5	-	-

■ Carrefour Beaujoire FO obtient 100 % des suffrages



Le 29 septembre, les élections professionnelles au CSE se sont tenues au sein de Carrefour Beaujoire. FO a présenté une liste complète

dans les premier et deuxième collèges. Seule FO a présenté des listes, malgré les tentatives d'autres organisations syndicales de s'implanter dans le magasin. Nous obtenons donc 100 %, sachant que le quorum avait été atteint. FO a obtenu huit élus titulaires et suppléants.

Le magasin est sur la liste du passage en location gérance, avec un repreneur connu en début d'année prochaine. Ce bon résultat électoral place FO dans la meilleure disposition pour négocier tous les accords qui tombent. Le syndicat est essentiel pour défendre, maintenir voire étendre les droits des salariés.

Valérie Pledel
Déléguée syndicale FO Carrefour Beaujoire

(Suite des élections Page 4)

LES Assemblées Générales

● Enseignement privé Le 17 octobre 2023



● Métaux de Nantes et région Le 7 novembre 2023



● Poste Le 14 novembre 2023



● Ville de Nantes Le 21 novembre 2023



À l'occasion du congrès des HLM qui s'est déroulé au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes du 3 au 5 octobre derniers, l'Union départementale FO de Loire-Atlantique a accueilli dans ses locaux près de 20 AFOC de différents départements ainsi que l'AFOC nationale, pour une réunion préparatoire, qui fut un véritable succès. Cette réunion fut également l'occasion

de remercier Françoise Blandy pour les nombreuses années passées à l'AFOC 44. Lors du Congrès HLM qui s'est déroulé à la Beaujoire, l'AFOC a signé un accord collectif « Internet social » avec Nantes Métropole Habitat qui permet aux locataires de payer 2,90 €/mois (internet pour tous) et 26,90 €/mois (offre complète - Fournisseur Qoontoo).

Communiqué du 27/11/2023

de l'Union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique

FO
44

Non, Emmanuel Macron n'est pas le bienvenu à Nantes !

L'Union Départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique a appris ce matin la visite d'Emmanuel Macron à Nantes demain (28 Novembre) aux assises de l'économie de la mer.

À l'occasion de cette visite, l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique tient à réaffirmer sa totale opposition à toutes les mesures prises et annoncées depuis son arrivée à la présidence de la République.

Devant une centaine de patrons à l'Élysée la semaine dernière, il a réaffirmé qu'il allait mener à terme son plan de liquidation des acquis sociaux, de la sécurité sociale et des services publics, tout en arrosant généreusement de fonds publics une minorité d'affairistes.

Il a même osé s'en prendre aux organisations qui gèrent l'Agirc-Arrco (retraite complémentaire du privé) qui refusent que l'État ponctionne les réserves de cet organisme paritaire. Alors que les prix s'envolent, il décide avec son ministre de la Fonction Publique de

poursuivre le gel des rémunérations des fonctionnaires.

Alors que des manifestations se multiplient en France et à l'échelle internationale pour la paix et le cessez-le-feu à Gaza, il continue de soutenir le gouvernement israélien d'extrême droite. Répondre aux crimes effroyables du Hamas contre les civils israéliens par le massacre de populations palestiniennes ne peut qu'entraîner une spirale infernale. Cela doit cesser !

Plus que jamais, l'Union Départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique réaffirme ses revendications parmi lesquelles :

► Abrogation de la réforme des retraites qui vole deux ans de leur vie aux salariés.

► Non au hold-up sur l'Agirc-Arrco.

► Augmentation générale des pensions et des salaires avec indexation sur les prix.

► Non à la casse des services publics (Hôpital, école etc.), de la Sécurité Sociale et de l'Assurance-Chômage.



Une délégation FO 44 était présente le 28 novembre à 12h00 à proximité de la Cité des Congrès pour dire

que non, Emmanuel Macron n'était pas le bienvenu à Nantes ! Et pour rappeler nos revendications :

- Augmentation générale des salaires
- Abrogation de la réforme des retraites
- Pas touche à nos retraites complémentaires
- Défense de l'assurance chômage, de la Sécu et de nos services publics !

Site : force-ouvriere44.fr – Blog : fo44.org

LE SITE D'INFORMATIONS DE VOTRE
UNION DÉPARTEMENTALE



ACTUALITES - FO44 - PRATIQUE - DOSSIERS - LIENS UTILES - NOUS CONTACTER

L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 59^{ème} année

CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert

Directeur : Michel Le Roc'h

Rédacteur en chef : Adrien Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Tél. 02 28 44 19 00 - Fax 02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr

E-m@il Ouest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-m@il UD-FO : udfo44@force-ouvriere.fr

é

L'édito par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



Stop au carnage !

Devant une centaine de patrons à l'Élysée la semaine dernière, Emmanuel Macron a réaffirmé qu'il allait mener à terme son plan de liquidation des acquis sociaux, de la Sécurité sociale et des services publics, tout en arrosant généreusement de fonds publics une minorité d'affairistes. Il s'en est pris aux organisations qui gèrent l'Agirc-Arrco et refusent que l'État ponctionne les réserves de cet organisme paritaire pour financer les « petites retraites ».

« Réveillez-vous ! », a-t-il martelé.

Deux jours avant, la Première ministre Elisabeth Borne avait annoncé devant l'Assemblée Nationale le recours au 49-3, le huitième depuis la reprise des travaux parlementaires fin septembre, pour faire passer en force le budget 2024 de la Sécurité Sociale fondé sur une économie de 3,5 milliards d'euros de ses dépenses relatives à la santé, c'est-à-dire sur les soins dont la population a un besoin vital.

Tout cela s'ajoute à la suppression, dans le cadre du budget de l'État, de 2 700 postes d'enseignants à la rentrée prochaine, au gel du point d'indice des fonctionnaires pour l'année 2024 ou encore à l'allègement d'un milliard d'euros de la contribution sur la valeur ajoutée (CVAE) payée par les employeurs.

À l'occasion de la venue du président de la République mardi dernier à la Cité des congrès à Nantes, nous avons exprimé notre opposition à toutes ces mesures en l'accueillant avec une casserolade.

La grande majorité des travailleurs rejette comme nous cette politique et la colère exprimée à l'occasion de la réforme des retraites est toujours présente. Certes, elle ne s'exprime pas pour l'instant de manière brutale mais il ne faudrait peut-être pas grand-chose pour qu'elle explose à nouveau au grand jour et de manière décapée. Nous devons nous y préparer. Pour cela, nous devons exprimer notre opposition résolue

aux mesures qui conduisent à baisser le coût du travail et à sacrifier nos droits et garanties collectives. Reste la mobilisation. L'action commune sur la revendication sans ambiguïté de retrait de la réforme des retraites a été un puissant levier pour la mobilisation de janvier à mai. Elle n'a pas permis de gagner, mais elle est un puissant instrument pour entraîner la majorité dans l'action. Précisons que l'action commune n'a strictement rien à voir avec l'unicité syndicale permanente (ou syndicalisme rassemblé) dans laquelle les appels ou déclarations « unitaires » sans contenu revendicatif précis et sans cibler le gouvernement agissent comme autant d'anesthésiants dans la classe ouvrière. L'appel à une nouvelle manifestation européenne « contre l'austérité » le 12 décembre prochain, après celle du 13 octobre dernier, s'inscrit dans cette logique de « syndicalisme rassemblé ».

Nous ne pouvons pas conclure cet éditorial sans revenir sur la situation à Gaza. Alors que des manifestations et les prises de position se multiplient en France et à l'échelle internationale pour la paix et le cessez-le-feu à Gaza, le président de la République - malgré quelques circonvolutions - continue de soutenir le gouvernement israélien d'extrême-droite. Répondre aux crimes du Hamas contre les civils israéliens par le massacre de populations palestiniennes ne peut qu'entraîner une spirale infernale.

Comme Union Départementale, nous avons participé à tous les rassemblements exigeant le cessez-le-feu, l'arrêt des bombardements et la levée du blocus conformément à nos traditions internationalistes. Nous avons été à l'origine de tous les communiqués intersyndicaux appelant à ce cessez-le-feu, avec la CGT, FSU et Solidaires et quelques fois avec la CFDT, l'UNSA et la CFTC. Nous sommes horrifiés par ce massacre de la population palestinienne, horrifiés par les déclarations de Netanyahu lorsqu'il explique qu'il « s'agit d'une lutte entre les enfants de la lumière et les enfants des ténèbres » et de son infâme ministre de la défense

qui ose dire : « nous combattons des animaux humains et agissons en conséquence ».

Nous avons refusé de marcher le 12 novembre derrière ceux qui soutiennent cette monstruosité et nous accusent d'être antisémites et de faire l'apologie du terrorisme parce que nous ne soutenons pas, comme beaucoup d'Israéliens, le gouvernement de Netanyahu. Tout cela relève d'une manipulation. Nous publions en pages 6 et 7 un dossier pour réfuter cette propagande et rappeler la position traditionnelle de notre organisation syndicale face à la guerre. Bien entendu, il y aurait beaucoup de choses à ajouter. Par exemple, le plan de partage de la Palestine décidé en 1947 par les Nations Unies (ONU) a conduit inévitablement à la situation dans laquelle se trouvent la population et les travailleurs palestiniens aujourd'hui.

Nous continuerons donc à manifester pour exiger le cessez-le-feu immédiat et permanent et de répondre à l'appel à l'aide d'une trentaine d'organisations syndicales palestiniennes. Voici le bilan à Gaza depuis le 8 octobre : plus de 20 000 morts (68% de femmes et d'enfants), 50 000 maisons rasées, 266 écoles et 240 000 logements lourdement endommagés, 26 hôpitaux hors service, plus de 60% des emplois détruits (soit 182 000 emplois), des files interminables pour se procurer de l'eau potable et de la nourriture et l'horreur des bombardements incessants, etc.

Il faut stopper ce « carnage » ! Nous manifesterons donc jusqu'au cessez-le-feu définitif !

Nous sommes certains que notre confédération finira par s'associer pleinement à cette exigence, conformément à nos traditions de défense des libertés, de la démocratie et de tous les peuples opprimés dans le monde à commencer par les Palestiniens.

ABONNEZ-VOUS !!!

Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2023

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 euros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 euros

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel : 30 euros

Nom/Prénom
Adresse

M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État 44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »

Les élections professionnelles (suite)

■ Pro BTP

FO progresse et confirme sa première place

Les élections professionnelles ont eu lieu le 14 novembre 2023 à PRO BTP, Direction régionale de Nantes. L'équipe Force Ouvrière de PRO BTP Nantes se mobilise pour la défense des salariés, leurs conditions de travail et leur santé, avec une communication

régulière et constante auprès du personnel. Cela s'est traduit dans les résultats obtenus puisque FO remporte 81,43% des voix au 1^{er} collège et 40% des voix sur le 2^{ème} collège. Encore en progression depuis les

dernières élections en 2019, une juste récompense du travail de terrain.

Préscillia SARRAZIN,
Déléguée syndicale Force Ouvrière
PRO BTP Nantes.

■ Dopharma

FO reste majoritaire

Forte de son implantation sur le site de Saint-Herblon, Force Ouvrière maintient sa position de

syndicat majoritaire à l'issue des dernières élections professionnelles qui se sont déroulées du 7 au 14

novembre dernier, obtenant 100% de représentativité sur le 1^{er} collège et 36,36 % sur le 2^{ème} collège.

■ MMP Premium Ancenis

FO maintient sa place

Les élections se sont déroulées le 7 novembre dernier au sein de l'entreprise d'emballage d'Ancenis,

MMP Premium. Force Ouvrière obtient 20 % de représentativité et maintient ainsi sa

deuxième position.

■ FO Yara

Contre le licenciement de 139 salariés

Communiqué du 21/11/2023

de l'Union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique

FO
44

Soutien aux salariés de Yara !



L'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique et son Union locale de Saint-Nazaire soutiennent les salariés de Yara à Montoir-de-Bretagne contre le licenciement de 139 salariés annoncé le 30 octobre. Le groupe Norvégien a refusé de mettre ses installations aux normes environnementales et maintenant il

licencie. Une fois de plus, le gouvernement laisse faire. Il verse des centaines de milliers d'euros (CICE hier, exonération de cotisations aujourd'hui, etc.) à Yara et accepte de fait les licenciements et la délocalisation du site industriel. C'est un scandale ! Pour FO, la seule issue conforme

à l'intérêt des salariés et de la population consiste à ce que l'État refuse les licenciements et impose au groupe la mise aux normes de ses installations, incluant la dépollution du site. L'État doit prendre ses responsabilités. Une délégation de l'Union locale FO de Saint-Nazaire sera présente mercredi matin sur le site pour exprimer ce soutien.



■ Les retraités se sont rassemblés le 24 octobre pour l'augmentation de 10 % des pensions

● Extraits de l'intervention lue à Nantes et Saint-Nazaire au nom de l'intersyndicale CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, FGR-FP, Solidaires et LSR 44



Devant la préfecture à Nantes

« Depuis juillet 2017, les prix, selon l'INSEE, ont augmenté de 16,3% quand nos pensions ne l'ont été que de 7,9%. (...) En 2 ans, le gaz a augmenté de 80%, l'électricité de 28%, les pâtes

de 37%, les légumes frais de 33%, le beurre de 30%, les fromages de 25%, la viande, les poissons et les œufs de 16,4 %. Pour nous, retraités, les prix augmentent bien plus notamment pour la santé : le désengagement de la Sécurité Sociale sur les prothèses auditives, les lunettes et maintenant les soins dentaires, amène les complémentaires à se substituer à la Sécurité Sociale pour la prise en charge, dont le coût va être bien sûr répercuté sur les tarifs de ces complémentaires qui annoncent d'ores et déjà une augmentation de 10% de leurs tarifs au 1^{er} janvier 2024. C'est l'augmentation annoncée des franchises sur les médicaments et les consultations médicales. Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est-à-dire

le mandat du Président Macron, les retraités ont perdu 8,4% de pouvoir d'achat, c'est-à-dire l'équivalent de quasi 2 mois et demi de pension, et ce chiffre atteint 10,2% et l'équivalent de plus de 3 mois de pension pour ceux qui ont subi une augmentation de 25% du montant de la CSG depuis le 1^{er} janvier 2018. (...) Pourtant l'article L.161-25 du Code de la Sécurité Sociale qui n'a pas été abrogé, stipule que nos pensions doivent être revalorisées du montant de l'inflation et d'au moins 1 point lorsque l'inflation est inférieure à 1%. Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation de 5,2% au 1^{er} janvier 2024. (...) Le compte n'y est pas. (...) Voilà pourquoi nous disons : augmentation immédiate de 10 % des pensions ! »

■ Airbus

FO toujours plus haut

● Communiqué de la Fédération de la métallurgie du 28 novembre 2023

Le cycle des élections professionnelles chez l'avionneur se termine par la confirmation de la première place de notre organisation au sein du groupe, avec un résultat consolidé de 32,4 % de représentativité. Au terme d'un mandat particulièrement éprouvant pour les salariés et leurs représentants, de la crise sanitaire au plan social qui a supprimé 5 000 postes – sans aucun licenciement, grâce à FO –, le vote massif en faveur de notre organisation est le témoignage d'une reconnaissance pour notre action et d'une confiance renouvelée. Il montre aussi que la force du

dialogue social que nous portons, illustrée notamment au travers des accords Reload, est la seule garante du progrès social, et que les salariés le savent bien. Derrière le score électoral, il ne faut pas oublier un taux de participation qui frôle les 80 % et confère à notre organisation une légitimité absolument incontestable, permettant même de parler de plébiscite. Grâce à ce résultat qui va aussi permettre de renforcer le poids de FO dans les instances du groupe, les salariés sont assurés d'être représentés et défendus avec la plus grande efficacité réformatrice pour les années à venir.

■ Moissons Nouvelles

Belle progression de FO

Le premier tour des élections professionnelles a eu lieu à Moissons Nouvelles. FO prend pratiquement 10 points par rapport aux dernières élections il y a 4 ans et obtient ainsi la majorité des sièges au CSE.

Nous devenons la deuxième force syndicale dans l'association pour la première fois !

Gildas LE MEILLAT
DS DSC FO Moissons Nouvelles

■ Basse-Goulaine

Appel à se rassembler le 12 décembre

● Extrait du communiqué de presse du Groupement départemental FO Services publics et de Santé du 1^{er} décembre 2023



Agents de la ville de Basse-Goulaine (44)

Le Groupement Départemental des services publics et de santé Force Ouvrière de Loire-Atlantique déplore le climat qui a été imposé par M. le maire et les représentants de la municipalité lors du dernier Comité Social Territorial du 27 octobre 2023, où nous avons assisté à un règlement de compte, voire un tribunal par la lecture d'une déclaration par deux élus représentants la collectivité

contre un représentant élu du collège Force Ouvrière. Pour toutes ces raisons, Le Groupement Départemental des services publics et de santé Force Ouvrière de Loire-Atlantique viendra apporter tout son soutien aux agents et se joindra au rassemblement prévu le mardi 12 décembre à 15h devant l'hôtel de ville de Basse-Goulaine.

■ Grève le 12 décembre

dans les lycées professionnels



● Extrait du communiqué intersyndical du 15 novembre 2023

L'intersyndicale voie pro exige le retrait du projet de réforme Grandjean contre le lycée professionnel

(...) Pour stopper ce démantèlement organisé de nos lycées pros et contre cette dégradation de la classe de terminale nos organisations mèneront le combat en intersyndicale.

L'intersyndicale voie pro SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SNALC, CNT appelle tous les personnels à

échanger et organiser partout des heures d'information syndicale et des assemblées générales d'établissement pour préparer et réussir une mobilisation d'ampleur le mardi 12 décembre pour exiger le retrait de cette réforme des lycées pros.

Grève et manifestation nationale à Paris le 25 janvier contre l'acte II de « l'école inclusive »

Halte à la maltraitance institutionnelle ! Ce vendredi 17 novembre, la Conférence nationale de 230 délégués, réunie à Paris dans les locaux de la Confédération à l'Initiative de la Fédération FO de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle (FNEC FP FO), appelle à réussir la grève et la grande manifestation nationale au Ministère, le 25 janvier prochain, pour le retrait de l'Acte 2 de l'école inclusive. Ce dernier, dont une partie des mesures a été imposée par un nouveau 49-3, détériorera encore le droit des élèves à bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins et les conditions de travail des personnels.

« Je suis ici en tant que délégué issu d'une réunion où il a été décidé que j'interviendrais sur le médico-social handicapé : les établissements de Mindin, ce sont 1 EPMS, 1 Foyer de Vie, 1 IME et 1 GCSMS qui comprend cuisine, blanchisserie, logistique... Cela correspond à plus de 500 places d'hébergement pour l'accueil d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés, ainsi que des accueils de jour et du soin à domicile. Toutes catégories confondues, il y a plus de 900 professionnels qui exercent sur l'ensemble des établissements, ce qui fait de nous le plus gros employeur du Pays de Retz et nous classe parmi les 3 plus gros établissements médico sociaux publics de France. Le médico-social secteur handicap est loin d'être un secteur épargné dans la Santé.

Déjà au moment de la signature des accords du Ségur en 2020, il s'est avéré qu'aucun médico-social du secteur handicap n'avait les 183 euros malgré notre appartenance à la grande famille de la « Fonction Publique Hospitalière » ! Dès cette annonce, le Syndicat FO de MINDIN a mis en place la bagarre avec le soutien de l'Interpro, une première mobilisation a eu lieu le 8 Septembre 2020. S'en sont suivies 2

années de combat où notre volonté première était d'aller « là où ça se décide » pour arracher les 183 euros au gouvernement de l'époque « Macron, Castex, Vétin ». On a tenu en visio des conférences nationales de délégués en intersyndicale FO, CGT et Solidaires, au début sur un périmètre Grand Ouest, qui se sont vite généralisées au niveau national. On est allé au Ministère de la Santé, etc. Bref nous avons obtenu au final les 183 euros pour 280 000 fonctionnaires hospitaliers du secteur handicap, il en reste aujourd'hui 3 000 exclus au niveau national !

Tout comme dans votre secteur où les AESH n'ont toujours pas de statut ! On continue le combat !

Camarades, le gouvernement met en œuvre sa politique d'effondrement. Il continue les fermetures de lits ou de services entiers, voire cède des missions de Service Public au Privé ou à de grands groupes financiers ne pensant qu'aux dividendes mais aucunement à la prise en charge des patients ou résidents. Pour nous c'est clair, la volonté du gouvernement est bel et bien de se séparer de ses établissements médico-sociaux publics du secteur handicap. J'en arrive au nouveau combat en

une délégation de Loire-Atlantique, à dimension interprofessionnelle, était présente à cette conférence nationale. Elle était notamment composée de deux camarades accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), d'une professeure de lycée professionnel, et de Yann Le Fol, pour les établissements médico-sociaux de Mindin, dont un extrait de l'intervention est publié ci-dessous.

Dans notre département, afin de préparer la montée à Paris et généraliser le rapport de force, le syndicat départemental de l'Action sociale 44, le Groupement départemental FO 44

des cours sur les établissements de MINDIN et en lien avec la politique d'effondrement du gouvernement précitée mais aussi en lien avec leur envie d'en finir avec les IME.

Nos tarificateurs que sont l'ARS des Pays de Loire et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique ont annoncé le 7 mars 2019 une délocalisation de l'ensemble du site de Mindin (...) C'est la destruction totale



des projets de vie des enfants et adultes accueillis. Jusqu'ici sur Saint-Brévin, ces projets s'organisent dans un cadre favorable (...). Cette délocalisation coupe aussi avec la scolarisation des enfants sur l'IME puisque nous avons une classe sur site avec une enseignante détachée par l'éducation nationale qui prend en charge 3 à 5

enfants suivant les pathologies. Nous avons aussi un partenariat avec l'école François DALLET avec la convention « ribambelle ». La première classe a ouvert en 2014, elle permet d'inclure des enfants atteints de troubles autistiques niveau maternelle, encadrés par une équipe de l'IME au sein de l'école. Une seconde classe a ouvert en 2019 qui concerne des enfants du niveau élémentaire. L'inspectrice de l'Éducation nationale du Pays de Retz soutient ce projet depuis le départ et pourtant avec ce projet de délocalisation, tout ce qui a été construit va disparaître ! [...]

Aucune place d'hébergement supplémentaire ne sera créée dans le département, puisqu'on ne fait que déplacer des résidents aujourd'hui accueillis sur Saint-Brévin, qui se verront déracinés de leur lieu de vie pour intégrer la métropole nantaise et le territoire de la Carène.

Dernièrement, l'association des familles Handicap 44 en Danger a manifesté devant l'ARS à Nantes pour exiger la création de places face à l'urgence des familles démunies. Rien que sur le département de Loire-Atlantique (démographiquement en pleine expansion), 1 000 enfants et 1 200 adultes sont en attente de

des Services Publics et de Santé et la section départementale de la FNEC FP FO 44 organisent le 12 janvier prochain une Conférence départementale (inscription libre - flyer ci-dessous).

La défense et le développement à hauteur des besoins de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien des établissements de Mindin à Saint-Brévin, un vrai statut pour les AESH, toutes ces revendications sont liées : retrait de l'acte 2 de l'école inclusive !

places (...) Le système est sclérosé, l'urgence pour les enfants et adultes handicapés ainsi que leurs familles souvent à bout de souffle est factuelle et incontestable. Et pourtant, le projet de l'ARS et du Conseil Départemental est ailleurs. (...) Alors mes camarades, il ne nous reste plus qu'une solution... la mobilisation. Nous étions 500 à tracter sur le pont de Saint-Nazaire le 16 octobre avec le soutien de l'Interpro en intersyndicale avec la CGT. Il en va des emplois, des conditions de travail des professionnels, de la qualité de prise en charge des résidents dans un service public fort, mais également de la survie de notre syndicat, qu'ils veulent aussi faire exploser afin d'éviter tout risque de mobilisation dans le futur ! (...) On va se battre et on va gagner ! On ne les laissera pas faire !

► **Maintien des établissements de Mindin à Saint-Brévin**

► **Créations de nouvelles places dans le département**

► **Un vrai statut pour les AESH**

► **Retrait de l'acte 2 de l'école inclusive.**

Vive le syndicalisme libre et indépendant, vive Force Ouvrière ! »

CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE

contre l'acte 2 de "l'Ecole inclusive"

**Défense de l'enseignement spécialisé et adapté
Maintien à Saint-Brévin des établissements de Mindin
Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH**

**Ensemble,
Préparons la grève du 25 janvier
avec manifestation nationale
à Paris**

VENDREDI 12 JANVIER 2024
10h00 - 13h00
Accueil café dès 9h30

**Maison des Syndicats
Bât. central - salle F
Place de la Gare de l'Etat
44200 Nantes**

inscription par scan



FO
FNEC FP FO

fnepcfpo44@gmail.com

APPEL DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE 230 DÉLÉGUÉS

Paris, le 17 novembre 2023



Tous en grève et en manifestation à Paris le jeudi 25 janvier 2024

Pour :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les Pôles d'appui à la scolarité.

“ Nous représentons des milliers de personnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social, et des parents d'élèves qui nous ont mandatés dans plus d'une centaine de réunions partout en France. Réunis avec la FNEC FP-FO à Paris le 17 novembre, nous avons dressé le bilan terrible de la politique d'inclusion systématique mise en place depuis la loi Buisson-Monchamp de 2005 qui nie le droit aux élèves en situation de handicap de bénéficier de conditions d'apprentissages adaptées à leurs difficultés et le droit d'accéder à des qualifications et à l'émancipation. L'inclusion systématique et forcée dégrade considérablement les conditions de travail des personnels et d'apprentissage de tous les élèves !

L'acte 2 de l'Ecole inclusive annoncé par le président Macron confirme qu'il veut aller jusqu'au bout de la destruction des structures spécialisées et adaptées, plaçant tous les personnels, les élèves et les familles dans des situations insupportables et maltraitantes.

La mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) a déjà été imposée à l'Assemblée nationale avec l'article 49-3. Les PAS permettraient à l'Éducation nationale de mettre la main sur les notifications MDPH de manière à réduire encore l'accompagnement des élèves !

Les économies sur le dos des services publics, des élèves les plus fragiles et des personnels... ça suffit !

La Conférence :

- appelle les personnels dans tous les départements à se réunir en assemblée générale, en heures syndicales, en conférences départementales dans l'unité partout où c'est possible, pour préparer la grève et la manifestation nationale à Paris le 25 janvier ;
- appelle tous ensemble les revendications au ministère de l'Éducation nationale ;
- s'adresse à toutes les fédérations de l'Éducation nationale, de la Santé et du Médico-social, aux fédérations de parents d'élèves, pour préparer cette mobilisation dans l'unité.

● ARRÊT DES MASSACRES À GAZA ET EN CISJORDANIE POUR UN CESSEZ-LE-FEU PERMANENT ET LA LEVÉE DU BLOCUS

Merci au camarade Jacques Moisan d'avoir accepté de synthétiser ses travaux sur « les syndicats et la guerre », disponibles sur le site Internet de l'Union départementale (force-ouvriere44.fr). Fidèle à son indépendance et ses traditions internationalistes, la CGT-Force Ouvrière n'a pas hésité dans son histoire à prendre position contre la guerre, contre le colonialisme. Nous ne savons que trop que ce sont les travailleurs et leurs familles qui paient le plus lourd tribut des guerres, celui de leurs vies. La guerre, c'est aussi l'occasion pour les gouvernements de remettre en cause les conquêtes sociales. Ainsi Zelensky, comme nous l'avons écrit par ailleurs, a utilisé le contexte de guerre et la paralysie du mouvement syndical ukrainien pour démanteler le droit du travail dans son pays.

Lorsque Poutine a commencé à bombardier l'Ukraine, nous avons appelé à l'arrêt des bombardements, au cessez-le-feu. Étions-nous insensibles aux souffrances du peuple ukrainien ? Bien au contraire, nous demandions qu'elles cessent. Et, déjà, nous n'opposons pas la valeur des vies ukrainiennes à celle des vies russes. De même, nous nous inquiétons des conséquences de la guerre, notamment en termes d'inflation, sur les conditions d'existence des travailleurs en France et ailleurs.

À l'opposé, les gouvernements fauteurs de guerre poussaient à l'escalade meurtrière, empêchant toute résolution négociée du conflit. Et nous voyions bien que le gaz, comme matière première et marchandise, était déjà au cœur de toutes les décisions. Le gaz et l'économie de guerre.

Dans un *Grand entretien* tout à fait orwellien, publié le 29 septembre par *France Info*, le ministre des Armées Sébastien Lecornu indiquait que les besoins de l'armée ukrainienne représentaient « des opportunités pour les industries françaises (...) Pardon de le dire comme ça, mais il faut l'assumer ». Business is business. Tuez-les tous, tant que le capital reconnaît les siens ! « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels », écrivait Anatole France en 1922. Décidément, l'Histoire bégaye.

Depuis le 7 octobre, date à laquelle le Hamas a commis le massacre horrible de civils israéliens, le gouvernement Netanyahu, ouvertement raciste, répond par le massacre d'un nombre encore plus important de civils palestiniens, en particulier à Gaza.

« On passe d'une prison à ciel ouvert à un charnier à ciel ouvert », s'est alarmé Jean-François Corty, vice-président de Médecins du Monde. Début novembre, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans

les territoires palestiniens occupés depuis 1967, a alerté sur « le grave danger de nettoyage ethnique »⁽¹⁾ qui menace les Palestiniens dans la bande de Gaza.

Maître Gilles Devers, qui est à l'origine d'une plainte devant la Cour pénale internationale (CPI), portée désormais par 600 avocats du monde entier, parle quant à lui d'un « génocide par destruction de groupe social ». Les morts par milliers bien sûr, mais également l'absence de toute perspective au regard de la destruction des habitations et infrastructures, ainsi que des conséquences sanitaires du blocus dont l'Organisation Internationale du Travail (OIT) s'alarme.

En Cisjordanie, où le Hamas n'est pas aux affaires, la colonisation s'intensifie avec son cortège de tués, d'expulsés et d'emprisonnés arbitraires.

L'émotion que nous ressentons pour les civils israéliens tués ou pris en otage ne doit pas nous faire oublier que le 7 octobre n'est pas un commencement.

Il s'agit d'une tragédie supplémentaire dans l'histoire d'une guerre coloniale dont les Palestiniens ont été les premières victimes, chassés de leurs terres et privés de leur droit au retour à partir de la décision prise en 1947 par les dirigeants du monde (Roosevelt, Churchill et Staline) de partitionner la Palestine, afin de créer

l'État d'Israël sur des terres pourtant habitées (voir carte ci-dessous).

Certaines forces politiques et médiatiques en France veulent nous faire oublier ce contexte historique. Mais nous ne sommes pas de ceux pour qui « expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser »⁽²⁾. Ces mêmes forces souhaitent que le débat s'arrête au mot « terrorisme », et nous entraînent sur le terrain d'un « choc des civilisations »⁽³⁾.

Le veto qu'ont opposé les États-Unis à la résolution soumise par le Brésil au Conseil de Sécurité de l'ONU le 18 octobre dernier nous permet de comprendre les implications de l'usage d'un tel terme.

Cette résolution, qui condamnait les « attaques terroristes » du Hamas le 7 octobre et plaçait timidement pour « des pauses humanitaires dans le conflit [permettant] un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave pour les agences des Nations unies et leurs partenaires », n'opposait pas nettement l'exigence d'un cessez-le-feu aux bombardements continus de l'armée israélienne. Mais pour l'administration Biden, cela n'allait malgré tout pas suffisamment dans le sens du soutien inconditionnel au gouvernement Netanyahu, quel qu'en soit le prix à payer pour les populations civiles.

Nous ne mangeons pas de ce pain-là. Le cessez-le-feu permanent est la seule urgence, pour les travailleurs palestiniens comme pour les travailleurs israéliens. La paix ou la barbarie.

Au fait, qu'apprenons-nous ? D'importantes réserves de gaz font l'objet d'intenses tractations au large de Gaza. Lorsque la lune est visible, ne soyons pas de celles et ceux qui regardent le doigt.

Adrien Leclerc

⁽¹⁾ « Nettoyage ethnique » est aussi le terme utilisé concernant la Palestine par Ilan Pappé, historien israélien, dans un ouvrage publié en 2006, déjà.

⁽²⁾ Propos de Manuel Valls, alors Premier ministre, le 9 janvier 2016 lors d'un hommage aux victimes de l'attentat de l'Hyper Cacher un an auparavant et, ce faisant, cherchant à escamoter sa propre responsabilité politique.

⁽³⁾ « Choc des civilisations », termes utilisés par Samuel Huntington pour justifier la politique étrangère américaine après l'effondrement de l'Union soviétique.

L'OIT tire la sonnette d'alarme

Le 6 novembre dernier, l'Organisation internationale du Travail tirait la sonnette d'alarme sur la situation des travailleurs gazaouis (source, site Internet officiel de l'OIT)...

Au moins 61 pour cent des emplois, soit 182 000 emplois, ont été perdus dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre actuelle entre Israël et le Hamas, estime un nouveau rapport de l'OIT. Le conflit à Gaza a également des retombées en Cisjordanie, où l'on estime que 24 pour cent des emplois, soit 208 000 emplois, ont été perdus au cours de la même période. (...) Le nombre total d'emplois perdus dans les deux zones qui constituent le territoire palestinien occupé est

estimé à 390 000, ce qui se traduit par des pertes de revenus journaliers du travail de 16 millions de dollars. Ces chiffres devraient augmenter si les opérations militaires à Gaza s'intensifient et si la crise humanitaire dans l'enclave continue de dégénérer. (...) Des quartiers entiers de Gaza ont été détruits, les infrastructures ont été gravement endommagées, les entreprises ont fermé, des déplacements internes à grande échelle ont eu lieu et le manque d'eau, de nourriture et

de carburant paralyse l'activité économique, note le bulletin. (...) Même avant le conflit actuel, la situation dans l'enclave de Gaza sous blocus était particulièrement désastreuse. Les Gazaouis sont depuis longtemps confrontés à des taux élevés de pauvreté, de vulnérabilité et à l'un des taux de chômage les plus élevés au monde, qui s'élevait à 46,4 pour cent au deuxième trimestre 2023. ■

Rassemblement et manifestation le 4 novembre à Nantes



Rassemblement le 29 novembre à Nantes



Communiqué des organisations syndicales du département
FO, CGT, FSU et Solidaires du 30 novembre 2023



**Halte au massacre à Gaza !
Pour un véritable cessez-le-feu !**

Nos organisations syndicales réaffirment leur engagement pour la paix. Nous exprimons une nouvelle fois notre solidarité avec les travailleurs palestiniens et israéliens, ainsi que leurs organisations syndicales.

Nous le disons depuis plusieurs semaines maintenant : répondre à l'horrible massacre de civils israéliens par le Hamas par un massacre encore plus grand de populations palestiniennes ne peut qu'entraîner une spirale infernale.

Depuis le 7 octobre, les bombardements de l'armée israélienne sur la bande de Gaza ont fait plus de 15 000 morts, dont au moins 6 000 enfants – mais également des personnels de l'ONU, des soignants, des journalistes... Le blocus total prive

la population d'eau, de nourriture, de médicaments. Les hôpitaux sont quasiment tous à l'arrêt.

Dans le même temps, plus de 200 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie. Plusieurs centaines ont été chassées de leurs logements ou emprisonnées.

La barbarie doit cesser. Nous demandons un cessez-le-feu permanent et la levée du blocus à Gaza. Les otages doivent être libérés, de même que l'ensemble des détenus arbitraires en Israël.

Pour un véritable cessez-le-feu, nos organisations syndicales appellent leurs militants à se rassembler :

Samedi 2 décembre
à 15h00 à Nantes
(Préfecture)
à 15h30 à Saint-Nazaire
(Place des Droits de l'Homme)



LES SYNDICATS ET LA GUERRE

par Jacques Moisan

Depuis le 8 mai 1945, les guerres n'ont-elles jamais cessé ? Certes, le vieux continent a été longtemps épargné. Mais les guerres coloniales – de décolonisation – se poursuivent sans interruption. Elles ne sont que la poursuite des deux premières guerres mondiales pour le partage du monde et de ses richesses ⁽¹⁾.

L'autre guerre, permanente aussi, celle des classes, opposant la minorité exploitée aux exploités se poursuit, n'en déplaçant à ceux qui nous annoncent régulièrement que

tout ça, c'était bon au XIX^{ème} siècle du temps de Marx, mais que maintenant, il y aurait bien d'autres préoccupations.

Les syndicats de l'automobile des États-Unis, ceux de Ford, Stellantis et General Motors, viennent par la grève, c'est-à-dire eh oui ! sur le terrain de la lutte des classes, d'arracher 25 % d'augmentation des salaires ! Quelle leçon ! Ceux-là n'ont pas perdu leur temps à bavarder sur : « comment travailler autrement, comment travailler mieux... ? »

Nous n'avons pas, nous, réussi par la généralisation de la grève à imposer le rapport des forces pour contraindre le gouvernement et le Medef à renoncer à leur contre-réforme des retraites.

Il y a eu bien des difficultés, bien des obstacles, y compris au niveau de l'intersyndicale nationale. Il est utile d'en discuter afin d'être plus efficace.

Notre délégation confédérale a bien tenté de « pousser » pour la généralisation de la grève, mais un peu seule... c'est le moins que l'on puisse dire. ■

Non à l'union sacrée !

Avec les guerres qui se généralisent, les gouvernements prêchent, comme toujours, « l'union sacrée ». Tous derrière les plans de guerre des dirigeants ! Ne parlons plus de revendications et marchons tous ensemble.

Les syndicats qui restent des syndicats, qui défendent les revendications particulières des salariés, des exploités, de la jeunesse, de toutes les catégories d'exploités, y compris évidemment, des « migrants », sans faire le « tri », sont particulièrement dans le collimateur.

Il suffit de prendre le temps de consulter le rapport annuel de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) sur l'état des droits syndicaux dans le monde pour constater l'étendue des problèmes.

On remarquera :

► Que les neuf pays classés 5+, « aucun respect des droits syndicaux du fait de l'absence d'état de droit » sont des pays en guerre plus ou moins permanente. La barbarie y règne en maîtresse absolue. Mais qui vend les armes ?

► Que deux pays en guerre, l'Ukraine et la Russie ont purement et simplement disparu du classement. En Russie, le pouvoir a imposé contre 90 % de la population (mais sans 49-3 ...) 5 ans de boulot de plus. En Ukraine, le pouvoir a liquidé le code du travail et presque toute la fonction publique ...

Les États-Unis qui cumulent depuis 1776 le plus grand nombre de guerres ⁽²⁾ sont dans le groupe 4 : « violation systématique des droits syndicaux », aux côtés de ... l'Arabie-Saoudite, du Qatar ...

Pourquoi toutes ces guerres ?

Feu Michel Rocard à cette explication judicieuse le 15 janvier 1991 :

« C'est le pétrole, disent certains, qui seul nous motive. Pourquoi taire qu'il joue effectivement un rôle ? (...) La première guerre dont l'histoire ait gardé le souvenir, comme le disait Henri Emmanuelli (un dirigeant de l'aile « gauche » du parti « socialiste »), c'était la guerre du feu, celle de l'énergie vitale, vitale pour nos entreprises, vitale pour la vie de nos concitoyens, mais bien plus vitale encore pour l'ensemble des pays les plus dépendants qui sont aussi les plus pauvres. Alors ne feignons ni de l'ignorer ni de nous en choquer... Je ne suis pas de ceux qui ont souhaité la guerre – écrit Rocard – même si j'entends, comme premier ministre pour la part qui est la mienne, la conduire avec détermination ». On s'en serait douté.

En 2003, les États-Unis déclenchent l'apocalypse en Irak. Des syndicats acceptent, d'autres pas. Se moquant des hurlements indignés des va-t-en guerre, une résolution du Conseil des syndicats de San Francisco refuse l'Union sacrée « contre le terrorisme ».

Extrait :

« Considérant que, au nom de la soi-disant guerre contre le terrorisme, l'administration Bush a lancé un nouvel assaut contre le mouvement ouvrier ...

... Considérant que les milliards de dollars dépensés pour planifier et mener cette guerre sont pris dans les budgets de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos logements ...

... Considérant que la guerre est un prétexte pour s'en prendre, ici, aux droits des salariés, des immigrants ainsi qu'aux droits de la personne humaine en général ...

Décisons que le Conseil s'engage pour que le

mouvement syndical et l'AFL-CIO prennent rapidement une claire position contre la guerre de Bush ».

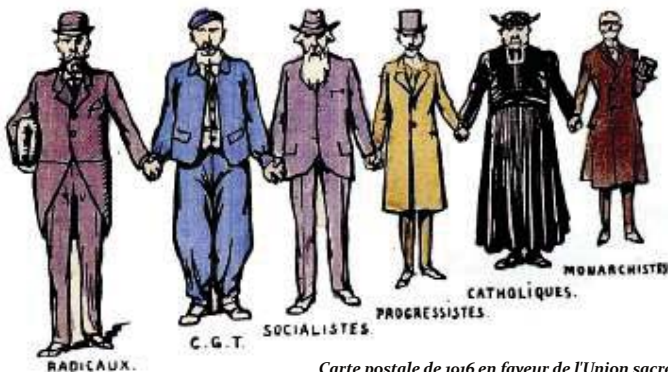
En 2014, c'est Gaza qui est bombardé. Jean Claude Mailly prend position : « Cessez-le-feu ! »

« Monsieur le ministre, (il s'agit de Laurent Fabius) horrifié par la situation à Gaza, par la violation flagrante du droit humanitaire international, au nom de la confédération Force Ouvrière, je demande au gouvernement français d'exiger en urgence l'instauration d'un cessez-le-feu définitif. Nous soutenons l'appel des Nations Unies en faveur de la justice et de l'obligation de rendre des comptes. C'est pourquoi, nous demandons l'interdiction immédiate de tous les transferts d'armes, directement ou indirectement et d'autres matériels et technologies militaires utilisées actuellement contre les civils. En ce sens, FO soutient les différentes actions de la Confédération Syndicale Internationale ... »

2023. La guerre toujours, en Ukraine, en Palestine, au Congo, au Yémen, au Soudan ... pour le pétrole, l'uranium, les métaux rares. Il n'y a pas de barbarie acceptable. Il n'y a que des plans de guerre contre les peuples, pour le pillage des « richesses » ⁽³⁾. Ils sont parfois ouvertement, cyniquement exposés par les fauteurs de guerre. De l'extrême droite à ce que certains appellent – pour rire ? – la « gauche de la gauche » on a l'habitude de se soumettre au nom, toujours, de « circonstances exceptionnelles ».

Le 4 novembre, notre confédération FO publie un communiqué de « soutien aux camarades qui iront manifester pour la paix le samedi 4 novembre pour exiger un cessez le feu et une paix immédiate ».

La résistance ne fléchira pas. Elle ne fait que commencer.



Carte postale de 1916 en faveur de l'Union sacrée

Faudrait-il ne rien dire... et attendre ? Et attendre quoi ? La fin des massacres ?

Prenons l'exemple de la guerre d'Algérie. Les responsables de notre Confédération, Robert Bothereau et André Bergeron, n'acceptent pas la guerre et son cortège de misères. Le pouvoir parle des « événements d'Algérie », parle d'« opérations de police », fustige les « terroristes ». Tous les militants indépendantistes seraient des « terroristes ». Comme ça, c'est simple. Tous les partis, de l'extrême droite au PCF, votent les pouvoirs spéciaux.

Avec l'Union départementale FO de Loire-Atlantique et son secrétaire général, Alexandre Hébert, Bergeron et Bothereau impulsent la libre discussion dans la Confédération qui est loin d'être homogène sur cette question cruciale. Cela aboutit à une prise de position majoritaire les 5 et 6 mars 1956. Extraits :

« (...) La politique dite d'intégration (ou « assimilation ») est largement dépassée. Le mouvement syndical, pour rester fidèle à sa vocation pacifique et anticolonialiste doit affirmer une nouvelle fois qu'une solution du conflit algérien ne saurait être trouvée dans une épreuve de force.

Dans ces conditions, le CCN estime que l'intérêt véritable des peuples et des travailleurs algériens et français implique que tout soit mis en œuvre

pour obtenir rapidement un cessez-le-feu.

En conséquence, le CCN lance un appel angoissé aux antagonistes pour que les armes se taisent et fassent place à la discussion. (...) Le CCN condamne et réprobat toutes les exactions et tous les crimes commis au nom de tous les nationalismes en Afrique du Nord. Le CCN réaffirme les principes de l'internationalisme ouvrier. Le CCN rappelle que les réformes politiques, pour nécessaires qu'elles apparaissent ne sauraient à elles seules conduire à l'émancipation des travailleurs. En conséquence, le CCN mandate le Bureau confédéral pour qu'en accord avec les organismes de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) il agisse en vue de la sauvegarde des intérêts des travailleurs ».

Alexandre Hébert écrit : « Le CCN de la CGT-FO d'Amiens peut être considéré comme le plus important de ceux qui se sont tenus depuis la constitution de la Centrale ». Et revenant sur la position personnelle, évidemment déterminante de Robert Bothereau, il précise : « Bothereau avait parfaitement raison de déclarer que nous ne devons écarter à priori aucune solution « et en tout cas, pas celle de l'indépendance algérienne ». Une déclaration qui pouvait en faire, à l'époque, un complice des « terroristes ».

⁽¹⁾ Un rapport de l'ONU vient d'établir que la guerre du coltan au Congo-Kinshasa a contraint 9,9 millions de congolais à fuir les zones de guerre. Un sujet qui intéresse peu les « grands » médias ... et pour cause !

⁽²⁾ Des spécialistes de la guerre ont établi que depuis 1776, ce pays n'a connu que 16 années de paix. Leurs chefs de guerre s'expriment parfois crûment : « Entre nous (...) j'accueillerais avec plaisir n'importe quelle guerre tant il me semble que ce pays en a besoin ». Lorsqu'il écrit ceci en 1897, Théodore Roosevelt est un zélé serviteur de la classe capitaliste.

« LE PACIFIQUE EST NOTRE OcéAN ».

En 1898 un sénateur américain – Beveridge – met les points sur les i : « C'est au nom de l'idéalisme le plus pur et pour accomplir la mission civilisatrice qui incombe à un grand peuple que nous occupons les philippines. Le Pacifique est notre océan. L'Europe va de plus en plus fabriquer les produits dont elle a besoin et trouver dans ses colonies les matières premières qu'elle consomme. Où trouverons-nous des clients pour nos produits ? En Chine ».

⁽³⁾ Les plans de guerre avec un calendrier précis sont exposés par Zbigniew Brzezinski, conseiller de Carter de 1977 à 1981 dans : « le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde », publié en 1997. Personne ne peut dire : « je ne savais pas ». (Voir plus de précisions dans la série des cinq articles, « les syndicats et la guerre » publiés par l'UD FO 44).

L'Os a lu

Contrairement à ce qui est parfois dit ou écrit, la devise olympique, Citius, Altius, Fortius, (Plus vite, Plus haut, Plus fort) n'est pas de Pierre de Coubertin, mais a été créée à la fin du dix-neuvième siècle par le père dominicain, Henri Didon, prieur de l'internat Albert-le-Grand d'Arceuil. Selon un article paru sur le site du journal catholique « La Croix » daté du 19 avril 2023, l'Eglise « voit toujours dans les Jeux olympiques l'occasion d'interroger la complémentarité du sport et de la spiritualité », l'article rapporte aussi les propos de Mgr Emmanuel Gobillard, évêque délégué du Vatican pour les Jeux Olympiques de Paris (!) en 2024, selon lequel « L'Évangile se lit entre les lignes de la charte de l'olympisme ».

Est-ce inspiré par la devise olympique du père Didon, que Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé le 26 octobre que plus de 2 000 étudiants devront, pendant toute la durée des Jeux, quitter leur logement Crous, réquisitionné pour les pompiers, soignants, forces de l'ordre et membres de la sécurité civile ? Est-ce entre les lignes de la charte olympique, là où se cache l'Évangile, que la Ministre a trouvé l'idée très charitable de leur attribuer, en dédommagement, la somme mirobolante de 100 euros, et comme si ce geste ne suffisait pas, y a ajouté deux places pour assister aux Jeux en s'écriant sûrement Fortius ! Pour convaincre certains esprits grincheux, sans doute hermétiques à l'idéal olympique, sa collègue ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra a approuvé l'initiative en déclarant sur RMC sports : « On a tous besoin de faire, de temps en temps, des efforts pour que l'organisation des JO puisse être la plus fluide possible ».

La honteuse décision de Sylvie Retailleau ne peut qu'accentuer l'anxiété d'une population étudiante déjà prise à la gorge par l'inflation, une population pour laquelle les jobs d'été et donc un logement proche sont une nécessité absolue, elle traduit bien tout le mépris de ce gouvernement envers la jeunesse en général et les étudiants en particulier, dont 20% vivent sous le seuil de pauvreté, un gouvernement qui, le 9 février de cette année, avait massivement mobilisé ses troupes pour repousser une proposition de loi étendant le repas à un euro pour tous les étudiants.

Les JO de Paris en 2024 vont cependant permettre à Emmanuel Macron de commencer à honorer une promesse faite il y a déjà longtemps, le 27 juillet 2017, au tout début de son premier mandat. Ce jour-là, dans la préfecture du Loiret, le président fraîchement élu déclarait : « La première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année, des hommes et des femmes dans les rues, dans les bois ou perdus. C'est une question de dignité, d'humanité et d'efficacité là aussi ». Six ans plus tard, le nombre de SDF en France dépasse les 300 000 et est en constante augmentation mais les Jeux de Paris 2024 vont être une occasion de s'attaquer enfin au problème notamment dans la capitale. En effet, le gouvernement et la mairie de Paris



Évidemment, le sujet n'a pas le droit aux gros titres dans la presse des neuf milliardaires... Et pour cause ! Tandis que le blocus et les bombardements perpétrés par le régime de Netanyahu contre Gaza affichent un bilan de 20 000 morts, pendant ce temps, pour le patronat israélien, les affaires continuent...

Alors que depuis l'attaque du Hamas, le 7 octobre, plus de 110 000 travailleurs palestiniens, dont une majorité dans le secteur du Bâtiment, ont vu leurs permis de travail supprimés, le gouvernement israélien se verrait bien remplacer ces derniers par des dizaines de milliers d'ouvriers indiens. Pour cela, il entend faire

Prolétaires de tous les pays...

jouer un accord signé, au printemps dernier, avec le régime de Narendra Modi, grand ami du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

Cette annonce n'a pas manqué de susciter la colère des dix principales organisations syndicales indiennes : « Une telle mesure équivaudrait à une complicité de la part de l'Inde avec la guerre génocidaire en cours menée par Israël contre les Palestiniens et aurait naturellement des implications négatives pour les travailleurs indiens de toute la région », s'indignent-elles dans un communiqué.

L'intérêt de l'opération est assez clair : « Ces travailleurs indiens remplaceraient les Palestiniens – ce qui signifie qu'ils se verront confier les pires emplois qui soient. [...] Pourquoi Israël demanderait-il à l'Inde d'envoyer des travailleurs plutôt qu'à n'importe quel autre pays ? [...] C'est parce que nous sommes toujours considérés par ces pays comme une source de main-d'œuvre bon marché et sans droits », explique Saket Gokhale, député indien et porte-parole national du All India Trinamol Congress.

Ce nouvel épisode s'inscrit dans une stratégie au long cours, qui a vu, depuis la première Intifada, en 1987, l'État d'Israël accroître sans cesse le recours à une main d'œuvre « immigrée » – originaire notamment d'Extrême-Orient – afin de faire pression à la baisse sur les salaires des travailleurs palestiniens provenant des territoires occupés.

Un véritable coolie trade⁽¹⁾ des temps modernes, et ce, alors qu'on apprend que le Sri Lanka vient de signer un accord prévoyant l'envoi de 10 000 travailleurs en Israël et qu'un contrat similaire, avec le Vietnam, pourrait suivre...

Tandis que les appels d'organisations syndicales se multiplient de par le monde, pour exiger la fin du massacre à Gaza, les dix syndicats indiens déclarent : « Nous exigeons l'arrêt immédiat de l'agression israélienne contre la Palestine ; mettre fin à son occupation ; nous exigeons que le droit de la Palestine à une patrie souveraine soit respecté ».

Alors que, partout dans le monde, les guerres s'accompagnent d'attaques brutales contre les droits des travailleurs⁽²⁾, l'heure est à resserrer les rangs du mouvement ouvrier à l'échelle internationale sur une ligne d'indépendance : aujourd'hui comme hier, prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ■

⁽¹⁾ Terme désignant le recrutement des travailleurs asiatiques, au XIX^{ème} siècle, contraints de venir travailler à vil prix dans les colonies.

⁽²⁾ Le déclenchement de la guerre en Ukraine par Poutine, en février 2021, et l'application de la loi martiale, ont ainsi donné l'occasion à Zelensky de faire sauter de nombreuses protections : suspension des conventions collectives, interdiction des grèves, augmentation possible de la durée de travail hebdomadaire des 40 heures habituelles à 50 ou 60 heures, travail de nuit et du week-end facilité...

Nous sommes en guerre

Voilà de longs mois maintenant qu'Élisabeth Borne et Bruno Le Maire nous le répètent sur tous les tons : « Nous sommes au pic de l'inflation », « bientôt la fin de la hausse des prix » !

Une fois de plus, un monde sépare le storytelling macroniste de la réalité. C'est ce que nous montre le baromètre du panéliste NielsenIQ. L'étude révèle ainsi qu'en matière d'inflation alimentaire, l'Hexagone est le pays d'Europe occidentale où les prix croissent le plus vite : +18 % depuis janvier 2022.

Déplorant qu'« avec l'inflation, les aliments essentiels deviennent inaccessibles », l'association 60 millions de consommateurs a donné le détail de cette douloureuse addition : une augmentation de 50 % du prix du sucre, de 38 % pour la farine et les pâtes et 30 % pour le beurre, entre février 2022 et août 2023.

Un phénomène qui n'a pourtant rien d'une calamité divine, si l'on se réfère au Fonds monétaire international (FMI), qui a lui-même reconnu que : « La hausse des bénéfices des entreprises représente près de la moitié de l'augmentation des prix en Europe au cours des deux dernières années ».

Sans surprise, parmi les principaux bénéficiaires de cette gabegie, on trouve notamment les grands groupes de l'agroalimentaire, qui

ont vu leurs marges bondir de 28 à 48 % entre fin 2021 et début 2023. Autant de milliards d'euros qui sont passés directement de la poche des travailleurs à celles des actionnaires ! Un véritable vol organisé, avec la complicité du gouvernement, et dont les conséquences s'étalent sous nos yeux : « Aujourd'hui, il faut dire que la précarité augmente, la faim progresse en France », s'alarme Patrice Douret, le président des Restos du Cœur, dont l'association se trouve désormais contrainte de réduire son aide, face à l'afflux croissant de demandeurs.

Un tel paysage de chaos social suffirait-il à émouvoir les faces de pierre de la « majorité présidentielle » et de leurs alliés ? Il est permis d'en douter !

Et quelle meilleure preuve que ce projet de loi de finances 2024, véritable budget de guerre sociale, qui prévoit pas moins de 12 milliards d'euros de coupes dans le budget de l'État. Exit donc les postes de

professeurs et de soignants, mais c'est vrai qu'il faut bien financer les 413 milliards débloqués par la loi de programmation militaire 2024-2030 ! À ce titre, grâce à un énième 49-3, l'exécutif macronien vient justement de faire passer un amendement au projet de budget 2024, permettant de flécher une partie des 550 milliards d'euros contenus sur les livrets A⁽¹⁾ et de Développement durable et solidaire (LDDS), au bénéfice des entreprises du secteur de l'armement...

Le député Renaissance Thomas Gassilloud a salué sur le réseau social X (ex-Twitter) « une mesure claire et efficace, qui permettra de soutenir notre industrie de défense dans le cadre de la montée en puissance de l'économie de guerre ».

Est-il nécessaire de commenter ? ■

⁽¹⁾ Rappelons qu'après la Seconde Guerre mondiale, cette épargne populaire a été utilisée pour financer la reconstruction du pays et notamment le logement social.

L'Os a lu

ont décidé de nettoyer la ville avant la tenue des Jeux, pas au sens de la rendre plus propre en renforçant les moyens alloués au nettoyage, mais en évacuant les SDF qui font un peu tache dans la Ville Lumière. Le gouvernement a ainsi désigné vingt lieux d'hébergement temporaire en province pour y loger des SDF parisiens. C'est ainsi que 1 600 d'entre eux, sur les plus de 3 000 que compte la capitale, ont déjà été expulsés. Même les mythiques bouquinistes dont les fameuses « boîtes » occupent les quais de Seine depuis plus de 400 ans, vont eux aussi devoir suspendre leurs activités, pour des raisons de sécurité selon la Préfecture de Paris ! Les Jeux de Paris vont de plus être l'occasion d'une gigantesque déréglément : la loi n° 2023-380 du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques, dans son article 25, prévoit des dérogations permettant le travail le dimanche du 15 juin au 30 septembre 2024 (rappelons que les Jeux se déroulent du 26 juillet au 11 août), soit 17 dimanches consécutifs, et ceci dans l'ensemble des départements des sites accueillant les Jeux (qui ne se déroulent pas qu'à Paris).

Toutes ces mesures confirment tristement la déclaration de 70 associations qui dénoncent le « nettoyage social » de l'Île de France avant les Jeux 2024. « PLUS VITE pour vider l'Île de France des populations précaires », « PLUS HAUT vers l'exploitation des travailleurs sans-papiers », « PLUS FORT dans la réponse sécuritaire contre les personnes à la rue » écrivent ces associations qui ajoutent : « Les autorités ont également tenté d'interdire début octobre les distributions alimentaires dans un quartier populaire du nord de Paris », une décision finalement retoquée en justice. Selon Paul Alauzy, porte-parole de l'ONG Médecins du monde « les politiques qui excluent des populations considérées comme indésirables ont déjà cours depuis longtemps. Les JO n'en sont qu'un accélérateur ».

Cette politique mise en œuvre à l'occasion des Jeux, cacher les pauvres qu'on ne saurait voir, est aussi pleinement assumée par le gouvernement conservateur au Royaume-Uni. Ainsi, on peut lire dans Ouest-France du 7 novembre, que Suella Braverman, ministre de l'Intérieur (limogée le 13 novembre) s'est offusquée de voir le Royaume « envahi de tentes occupées par des personnes, dont beaucoup viennent de l'étranger, et pour qui vivre dans la rue est un choix de mode de vie », son gouvernement prévoit même d'infliger des amendes aux associations qui leur fournissent des tentes.

Le pauvre, le chômeur, l'étranger, voilà l'ennemi pour les gouvernements au service du capital ! Honneur au mouvement ouvrier organisé qui a toujours combattu pour que les droits arrachés par certains soient étendus à tous, quelles que soient la nationalité ou la couleur de la peau !

Pour finir sur une note réjouissante, on vient d'apprendre que l'Arabie saoudite devrait organiser la Coupe du monde de football en 2034. Nul doute que ce grand ami de la France, aux grandes traditions de football en stade climatisé, aux traditions démocratiques exemplaires, ne recourra pas aux méprisables procédés employés par le gouvernement français à l'approche des JO de Paris 2024. ■